

# **AVIS AUX CERCLES 2026 / N°30**

DP/EL

Bruxelles, le 26 novembre 2025

#### 1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1 Conférence GEFA Les dialogues du GEFA 8/12/2025 LLN
- 1.2 Appel à candidatures pour Allianz C.B. TC 25-26/07/2026
- 1.3 Critérium LBFA de Pentathlon et Marche 20/12/2025
- 1.4 Règlement WA modifications
- 1.5 Atletiek Vlaanderen nouvelles règles PUP/MIN en vigueur depuis 1/11/2025

#### 1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

### 1.1 Conférence GEFA – Les dialogues du GEFA – 8/12/2025 - LLN

Veuillez trouver en annexe la première invitation « dialogue du GEFA » qui aura lieu le 8 décembre 2025 à Louvain-la-Neuve.

#### 1.2 Appel à candidatures pour Allianz C.B. TC 25-26/07/2026

L'Allianz Belgian Championships Toutes Catégories et Championnats de Belgique de parathlétisme (PHY/VIS) ne pourront pas avoir lieu au Stade Roi Baudouin.

Les cercles désireux d'organiser ce championnat sont priés de rentrer leur demande d'organisation dûment signée auprès de la LBFA par voie postale ou via email UNIQUEMENT à l'adresse info@lbfa.be **pour le 18/12/2025** au plus tard.

Le cahier des charges est disponible sur notre site www.lbfa.be dans l'onglet règlements.

### 1.3 Critérium LBFA de Pentathlon et Marche - 20/12/2025

Veuillez trouver en annexe toutes les informations relatives au Critérium LBFA de pentathlon (Cadets à Seniors) et de marche OPEN (BPM et TC), qui se déroulera le samedi 20 décembre 2025 au Hall d'athlétisme de Louvain-la-Neuve.

Pour la première fois, la LBFA y intègre des épreuves de marche OPEN :

- 1000 m marche BPM mixte
- 3000 m marche Toutes Catégories Femmes
- 5000 m marche Toutes Catégories Hommes.

La compétition figure au calendrier de World Athletics.

Nous vous rappelons qu'il ne s'agit pas de championnats LBFA.

## 1.4 Règlement WA - modifications

Veuillez trouver en annexe les dernières modifications du Règlement WA.

## 1.5 <u>Atletiek Vlaanderen – nouvelles règles PUP/MIN en vigueur depuis 1/11/2025</u>

Veuillez trouver en annexe un résumé et le lien pour ces nouvelles règles.